

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 25 juillet 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Victor Versigny, 25 juillet 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[25 juillet 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Lieu de destinationrue Saint-Hyacinthe, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. À la demande de Versigny, Godin le tient informé du développement du procès. Il lui annonce que le tribunal a ordonné l'enquête. Il lui explique que le procureur impérial s'est servi des cahiers spirites pour affirmer qu'il s'était égaré dans des doctrines aux conséquences déplorables.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#), [Spiritisme](#)

Personnes citées[Barthelon \[monsieur\]](#)

Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (264r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 23 juillet 1766

Monsieur Voligny

vous m'avez exprimé le désir d'être
tenue au courant des diverses phases
de mon procès. Je crois sans peine
de vous dire que le Tribunal a
ordonné l'enquête.

Lorsque vous en étiez à l'examen
des cahiers émis par mes adversaires
et que vous voyiez en eux même la
réfutation des arguments qu'ils pourraient
fournir contre moi, il n'en a
malheureusement pas été ainsi aux
yeux de tout le monde et du Procureur
impérial en particulier car si ces
cahiers ne lui avaient pas passé sous
la main je crois que je gagnais
mon procès, il a fait son marché
et il aurait surtout fait son marché
du côté de nos adversaires par
nos cahiers, qu'on a une intelligence
remarquable et qui est justifié eu égard
lui par les choses importantes que j'ai
faites depuis 20 ans. Je suis très ignoré
dans des doctrines aux conséquences énormes.
En En

Je suis avec mes sentiments
d'affection
Voligny